



**PRÉFETE  
DU LOIRET**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Depart Courrier le 15/11/22  
dossier n° PC 045 006 22 00023

date de dépôt : 13 juillet 2022

demandeur : GDSOL 131, représenté par  
Monsieur BOUR Daniel

pour : construction d'un parc photovoltaïque au  
sol

adresse terrain : Le Clou, à Ardon (45160)

DDT/SUADT/Pôle urbanisme  
131 FAUBOURG BANNIER  
45042 ORLEANS  
Affaire suivie par :  
Pascale BESNARD  
02 38 52 46 49  
[pascale.besnard@loiret.gouv.fr](mailto:pascale.besnard@loiret.gouv.fr)

**Mairie de JOUY LE POTIER**  
29 Place de la Mairie  
45370 JOUY LE POTIER

Recommandé avec AR

LA 195 746 64723

### CONSULTATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET GROUPEMENTS INTERESSES

Dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire, je vous prie de bien vouloir trouver le courrier correspondant à la demande d'avis pour le dossier de permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol situé à Ardon.

L'envoi du dossier ayant été réalisé par message électronique, vous voudrez bien consulter votre boîte mail sur ce sujet.

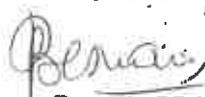
Cet avis devra être rendu sous forme d'une délibération du conseil.

En l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Fait à Orléans, le 13 novembre 2023

L'adjointe au responsable du pôle urbanisme,

  
Pascale BESNARD

PRÉFECTURE - DDT du LOIRET

-----  
20 JAN. 2024

**AVIS RÉPUTÉ  
FAVORABLE LE :**



FRAB

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RECEPTION**  
AR 1A 195 746 6473 0



LA POSTE  
Numéro de FAR:



Remettre à

En provenance de :

Présenté / Avisé le : 20 11 2023

Distribué le : 20 11 2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

Signature : *[Signature]*

Présenté / Avisé le : 20 11 2023

Distribué le : 20 11 2023

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

Signature : *[Signature]*

\* Le destinataire est tenu de signer son avis de réception en deux exemplaires et de les retourner séparément.

**Préfecture-du Loiret**  
Direction Départementale des Territoires  
Service Urbanisme, Aménagement  
et Développement du Territoire  
181, rue de Bourgogne,  
45042 ORLEANS Cedex 2

Arrive /  
SUAPT  
le - 4 DEC. 2023